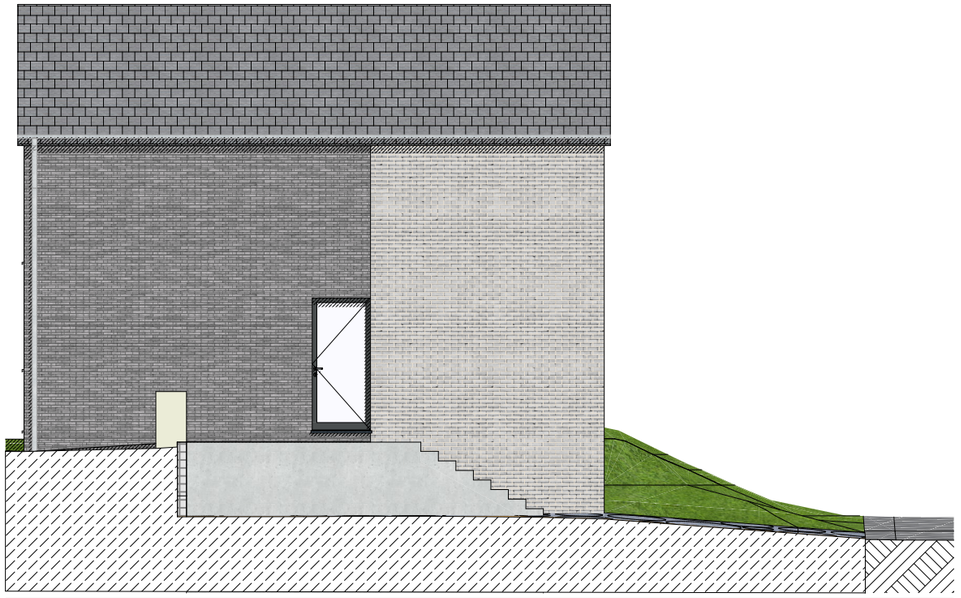
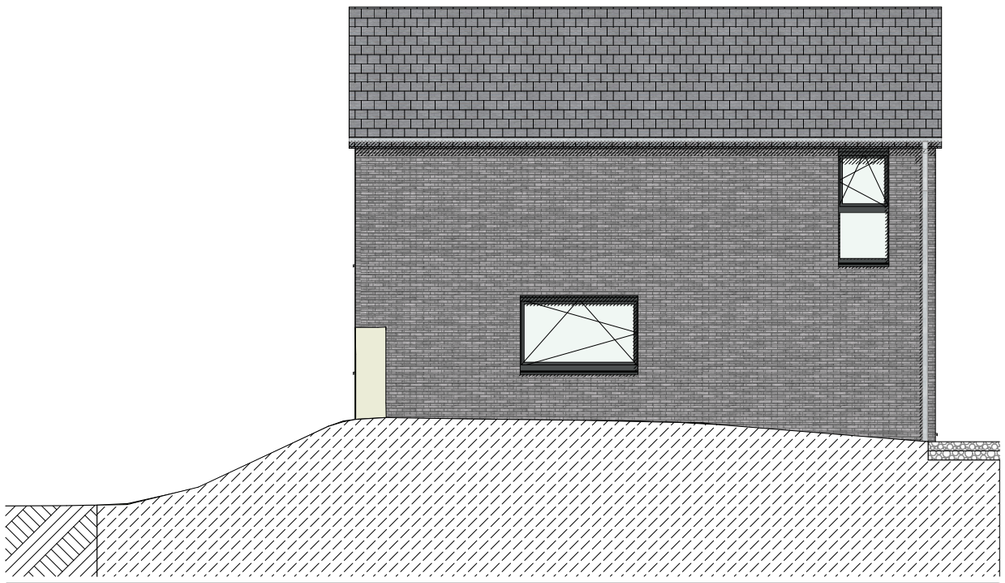


10Ar Façade arrière M10 1:100



10G Façade gauche M10 1:100



10D Façade droite M10 1:100



10Av Façade avant M10 1:100

SCAHT
Architecture & Développement
189, Rue Saint-Nicolas
B-5000 Namur
Belgique
Tel. : (+32) 81.21.26.09
FAX : (+32) 81.20.15.40
Email : info@scaht.eu

Maître d'ouvrage
DC Techs sa
Rue du Violoneux 24
B-6600 Bastogne
Belgique

Projet

Constrcuction d'habitations groupées
DC Tech's Amberloup

Réf : 2026.0303
Amberloup
Rue de la Vallée de l'Ourthe "116"
B-6680 Sainte-Ode
Belgique
No cadastral : 233L, 233H, 233M
Niveau de référence = +396.57 m
Niveau 0.00m projet = +397.91m

Responsable de Projet : **DELFINI Ricki**
Collaborateurs : CB

Maison 10

FACADES

B2.1.1.12.04
Phase : B2
Niveau : -
Echelle : 1:100
Indice : A
Date : 08/09/2026

2026.0303_B2.1.1.12.04_A_FACADES_20260908

Chaque révision est signifiée par un changement d'indice, elle annule et remplace toutes les versions précédentes de ce plan.
Le présent plan est protégé par le droit d'auteur. Conformément à la législation, le maître d'oeuvre en est propriétaire et le demeure après achèvement de sa mission. Le droit d'auteur confère notamment à son propriétaire le droit exclusif d'autoriser la reproduction ou la modification de son oeuvre, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, même partiellement.
L'entrepreneur responsable de ses travaux est tenu de vérifier les données reprises sur les plans et sur chantier avant mise en oeuvre et signaler à la maitrise d'oeuvre toute différence.
Il est interdit de mesurer sur les plans sans en informer le maître d'oeuvre sous peine de pleine responsabilité de l'entreprise.